

Plan de formation doctorale du CERAPS 2022/2023

Pour pouvoir soutenir sa thèse, chaque doctorant·e doit valider 60 crédits de formation (ECTS) pendant la durée de la thèse en validant au moins 5 crédits dans chaque bloc (formations du collège doctoral, formations de l'ED, formations du Laboratoire). Chaque doctorant·e valide le reste comme il/elle le souhaite selon ses besoins et projets professionnels.

Dans le cadre du Laboratoire, les possibilités de validation d'ECTS sont les suivantes :

1) Participer à un atelier mis en place dans le cadre du parcours doctoral

- Atelier d'écriture (responsable : Margot Dazey), 6 séances de 3 heures à partir de novembre : 10 ECTS
- Atelier « Publier dans une revue » (responsable : Julien Talpin) : 2 ECTS
- Atelier « Méthodes quantitatives et représentations spatiales » (Cécile Rodrigues et Tristan Haute), 20 janvier & 2 février : 4 ECTS
- Atelier « Maquettage de thèse » (Julien O'Miel), date à déterminer : 1 ECTS
- Atelier « Répondre à un appel à communication » (Cécile Talbot et Camille Herlin-Giret), date à déterminer (2 ECTS)
- Séminaire « protection des données » (Thomas Soubiran), 6 séances entre janvier et juin (2 ECTS par séance)

NB : La journée d'études doctorales pour les doctorant·es en fin de 3^{ème} année et les comités de thèse du Laboratoire ont un caractère obligatoire et ne donnent pas lieu à ECTS. A partir du 1^{er} janvier 2023, c'est Caroline Huyard qui s'occupe du suivi des comités de thèse « Laboratoire ». C'est Julien Talpin qui organise cette année la journée d'études doctorales, probablement en juin 2023.

2) Participer à une séance du séminaire général :

→ 2ECTS

→ Le crédit est accordé pour une participation à la séance du matin « Ficelles du métier » (ouverte aux étudiant.es du M2 recherche en science politique et aux doctorant·es) et/ou à la séance de l'après-midi (ouverte aux membres du Laboratoire, y compris les doctorant.es)

Autres possibilités de validation, page suivante.

3) Discuter une séance du séminaire général : 4 ECTS

Programme du séminaire général 2022/2023

[20 octobre] **Clémence Léobal**, *Ville noire, pays blanc. Habiter et lutter en Guyane française*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2022.

[24 novembre] **Simon Thibault**, chercheur invité dans le cadre du partenariat avec l'UDEM
Présentation de deux articles qui portent sur les enjeux de politisation de la presse et de l'autonomie journalistique dans un contexte canadien.

[15 décembre] **Raphaël Challier**, *Simple militants. Comment les partis démobilisent les classes populaires*, PUF, 2021.

[19 janvier] **Sophie Orange et Fanny Renard**, *Des femmes qui tiennent la campagne*. La Dispute, 2022.

[9 février] **Vincent-Arnaud Chappe**, *L'égalité au travail. Justice et mobilisations contre les discriminations*, Presses des Mines, 2019.

[16 février] **Ann Morning**, *An ugly word: rethinking race in Italy and the United States*, Russell Sage Foundation, 2022

[9 mars] **Philippe Zittoun, Sébastien Chailleux**, *L'État sous pression. Enquête sur l'interdiction française du gaz de schiste*, Paris, Les Presses de Sciences Po, coll. « Domaine Gouvernances », 2021.

[30 mars] Lecture croisée : Peo Hansen et Stefan Jonsson, *Eurafrique. Aux origines coloniales de l'Union européenne*, La Découverte, 2022 ; Megan Brown, *The seventh Member state. Algeria, France and the European Communities*, Harvard University Press, 2022.

[11 mai] **Cornelia Möser**, *Libérations sexuelles. Une histoire des pensées féministes et queers sur la sexualité*. La Découverte, 2022.

4) Intervenir à une journée d'études ou un colloque organisé par le Laboratoire

→ 4 ECTS

5) Coorganiser une journée d'études ou un séminaire soutenu par le Laboratoire

→ 5 ECTS.

6) Présenter un article ou un chapitre de thèse en cours lors d'une séance des « Midis du CERAPS »

→ 4 ECTS

Des équivalences sont possibles en fonction des autres activités que le/la doctorant·e pourrait accomplir et qui participeraient ainsi à la vie et à la dynamique scientifique du Laboratoire.